

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2024

POUR PLUS DE SPORT ET MOINS DE SUCRE - (N° 558)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC7

présenté par

M. Bilongo, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

La Nation se fixe pour objectif de réduire significativement la consommation de sucres ajoutés chez les enfants d'ici 2030, notamment via des campagnes de sensibilisation et par l'introduction, dans tous les établissements scolaires, de modules éducatifs sur la nutrition saine et équilibrée, et sur l'impact du sport sur la santé physique et mentale.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous voulons réaffirmer un objectif : réduire significativement la consommation de sucres ajoutés chez les enfants d'ici 2030, notamment via des campagnes de sensibilisation et par l'introduction, dans tous les établissements scolaires, de modules éducatifs sur la nutrition saine et équilibrée, et sur l'impact du sport sur la santé physique et mentale.

L'obésité représente un coût économique considérable pour la société, estimé à 17 milliards d'euros par an en France, notamment en raison des dépenses liées aux soins de santé. Une part importante de ce coût est liée à des comportements alimentaires peu équilibrés, comme la surconsommation de produits sucrés, qui affecte particulièrement les populations précaires. L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) estime qu'un Français consomme en moyenne entre 15 et 20 % de son apport calorique quotidien sous forme de sucres ajoutés, bien au-dessus de la limite recommandée par l'OMS, qui préconise que les sucres ajoutés

ne doivent pas dépasser 10 % de l'apport calorique total, voire 5 % pour un bénéfice maximal en termes de santé.

Nous ne sommes pas tous égaux en matière alimentaire. Par exemple, en 2019, l'Observatoire des inégalités a estimé que les enfants vivant dans des zones à faibles revenus sont exposés à environ 2 à 3 fois plus de publicités pour des produits sucrés et malsains que ceux vivant dans des zones plus riches. Ces publicités ont un impact majeur sur les choix alimentaires des enfants et des jeunes adultes. Les puissants lobbys du sucre doivent être contrecarrés par une action forte de l'État, à la fois coercitive et éducative. Il s'agit donc là, au fond, d'un impératif de santé publique et de justice sociale que l'action publique doit défendre.

Il faut, dès le plus jeune âge, intensifier une éducation à l'alimentation équilibrée, comme les Plans Alimentaires de Territoire se proposent de développer à l'école. L'idéal que nous proposons d'institutionnaliser par cet objectif, spécialement disposée dans ce texte qui se propose de combattre la surconsommation de sucre, est simple.

La Nation se fixe pour objectif de mettre en échec l'épidémie de diabète promue par l'industrie du sucre, de donner les moyens de lutter contre sur tout le territoire, spécifiquement dans les zones alimentaires désertiques qui sont sur-exposées, mais aussi de soutenir les sensibilisations à la consommation de légumes et de fruits frais et à éduquer à la saisonnalité des fruits et légumes.